

# FORESTIERS PRIVÉS DU CANTAL

(Syndicat professionnel)  
Maison de la Forêt Privée  
39 avenue Georges Pompidou - 15000 AURILLAC  
☎ 04 71 63 61 00 - Email : [sylviculteurs15@hotmail.com](mailto:sylviculteurs15@hotmail.com)



## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 12 JUIN 2015

Le 12 juin 2015, la municipalité de Chaudes-Aigues recevait les Forestiers Privés du Cantal à l'occasion de leur assemblée générale.

Monsieur Daniel Chevarin, adjoint au maire, présente sa commune et ses spécificités, avec une trentaine de sources d'eaux chaudes, dont la source du PAR, une station thermale, 1000 habitants, des activités orientées vers l'agriculture et le tourisme dans ce beau pays d'Aubrac et Caldauguès. A noter, la présence d'une scierie, qui développe la construction bois.

Le Président, Jacques Lacoste, ouvre la séance, remercie les personnalités présentes, parmi lesquelles Monsieur Madjid OURIACHI Sous-Préfet de Saint Flour ; Monsieur Jean-Jacques Monloubou Conseiller Départemental représentant M. Vincent DESCOEUR Président du Conseil Départemental ; Monsieur Jean-François Garsault, représentant Monsieur le Directeur Départemental des Territoires ; Monsieur François MONTAGNON, Office National des Forêts ; Monsieur Arnaud de Montlivault et Madame Anne-Laure Soleilhavoup respectivement Présidente et Directrice du Centre National de la Propriété Forestière ; Madame Anne-Marie Bateau de l'Union Régionale des Forêts d'Auvergne ; Monsieur René Roustide des Forestiers Privés de la Haute-Loire ; Monsieur Benoît Rachez directeur adjoint d'Unisylva ; Monsieur Edouard TOURAILLE de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ; Monsieur André JANOT du CACF et Monsieur Jean-Paul RESCHE de GROUPAMA.

Les personnalités excusées : Monsieur Alain MARLEIX, Député ; Monsieur Pierre JARLIER, Sénateur ; Monsieur Didier ACHALME, Conseiller départemental St Flour 1 ; Madame Aline HUGONNET Conseillère Départementale ; Madame BELLEMIN-BESSE, Présidente de PEFC Auvergne ; Monsieur Joël GARMY Auvergne Promobois ; Monsieur Philippe CITERNE d'Unisylva ; Messieurs Philippe du VIVIER, Syndicat 03 et Pierre FAUCHER, Syndicat 63 ; Madame Céline TALON, COM COM Pays de Pierrefort.

A l'ordre du jour :

- Examen du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 juillet 2014
- Rapport d'activités 2014
- Compte financier 2014 ; budgets prévisionnels 2015 et 2016 ; cotisation 2016
- Renouvellement de 4 membres : Michel de BARRAU, Robert de LEOTOING, Jean-Pierre BOS et Yves ALEXANDRE
- Evolution des cours du bois

### **Le bois énergie dans le Cantal**

- Bois Energie et Méthanisation : situation globale dans le Cantal
- Le point de vue de l'utilisateur de bois énergie dans l'industrie
- Les techniques de récolte de bois énergie et l'intérêt pour le sylviculteur
- Schéma Départemental de Gestion Cynégétique
- Intervention de M. Jean-Pierre PICARD (Président de la Fédération des Chasseurs du Cantal)
- Questions diverses et résultats du vote
- Interventions des personnalités

"une forêt privée gérée et préservée  
par un réseau d'hommes compétents  
au service des générations futures"

## **1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 juillet 2014**

Le président demande s'il y a des remarques ; aucune observation n'est formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## **2. Rapport d'activité 2014**

Le président Jacques Lacoste présente le rapport d'activités, en rappelant l'organisation fonctionnelle du syndicat, il s'appuie sur Nicolas de Menthère pour la liaison avec la fédération nationale, délègue à Gilles Morel la liaison économique et régionale, et à Jean-Pierre Bos la gestion financière.

Le syndicat a œuvré pour mettre en place un nouveau logiciel de gestion administrative de notre fichier adhérent, qui devrait permettre un développement de notre réseau d'adhérents, et d'améliorer le service pour la mise en place des assurances responsabilité civile et incendie tempête.

Le syndicat a réalisé une rencontre avec Monsieur le Préfet pour présenter le point de vue des propriétaires forestiers ; nous avons participé à la cellule forêt départementale pour suivre les événements de la politique forestière et l'application de la loi d'avenir. Nous avons représenté les sylviculteurs dans les instances départementales et régionales, notamment pour la plate-forme « Bois d'Auvergne », le salon Panorabois, la SICA Habitat Rural. Cependant l'essentiel de l'activité de cette année 2014 s'est orientée vers la problématique des cervidés avec le renouvellement du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique. Le Président soumet le rapport d'activité 2014 au vote ; il est adopté à l'unanimité.

## **3. Compte financier 2014 et budgets prévisionnels 2015 et 2016**

Le trésorier Jean-Pierre BOS donne lecture du compte financier qui fait apparaître un budget de 31 795 € avec un résultat de 4 749 €. Les budgets prévisionnels de 2015 et 2016 sont un peu plus tendus, car ils dépendent de l'attribution de la subvention du Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier versée en échange de prestations et de communications fournies par le syndicat.

Le développement de notre action dépend aussi du rassemblement de nos adhérents qui sont sur l'exercice 2014 au nombre de 433. Il n'y aura pas d'augmentation de cotisation pour l'année 2016. Le président soumet au vote le compte et les budgets qui sont adoptés à l'unanimité.

## **4. Renouvellement de 4 administrateurs**

Le Président indique que 4 administrateurs sont renouvelables cette année. Il s'agit de MM. Michel de BARRAU, Robert de LEOTOING, Jean-Pierre BOS et Yves ALEXANDRE. Il est procédé au vote. Les résultats sont donnés en fin de réunion.

## **5. Evolution des cours du bois**

Gilles Morel présente une note de conjoncture appuyée sur les sources du CEEB, Centre d'Etude et d'Economie du Bois, et de l'UCFF, l'Union de la Coopération Forestière Française.

La conjoncture économique du bois est orientée à la baisse dans tous les secteurs : chiffre d'affaires scieries feuillues - 0.5 % ; scieries de résineux - 2 % ; ameublement - 1 % ; menuiserie charpente - 2.5 % ; l'emballage résiste mieux + 2 % pour la palette.

Le marché industriel du chauffage est morose, absence de consommation cet hiver, de fait, le marché de la trituration, du panneau et du papier faiblit un peu.

Les cours du sciage : résineux - 3 à 4 %, peuplier - 4 %, le chêne en qualité charpente + 5 %, le hêtre voit un retour à la hausse de 4 %.

Les bois sur pied : Pour les feuillus, le chêne est très demandé ; pour les résineux, le marché de la charpente industrielle reste porteur, 32 €/m<sup>3</sup> environ ; la charpente traditionnelle baisse ; les prix des résineux blancs avoisinent les 37 €/m<sup>3</sup>, le douglas qui était très demandé passe de 60 à 55 € le m<sup>3</sup> pour les gros bois. Les billons d'emballage en résineux aux environs de 14 € le m<sup>3</sup> sur pied ; ces prix sont définis au m<sup>3</sup> réel sur écorce, ils sont à moduler en fonction des conditions d'exploitation et d'accès aux parcelles forestières.

**6. Le bois Energie dans le Cantal** : Annick Fabbi de Bois Energie 15 présente l'activité de l'Association depuis 20 ans qui se concentre maintenant sur les industriels et les collectivités et emploie deux salariés.

Les chiffres clés de la filière biomasse : la puissance installée est de 36 MWatt répartie sur 44 chaufferies, qui consomment 53 700 tonnes de combustibles bois.

Les organisations d'approvisionnement récoltent à partir de 17 hangars de stockage bien répartis sur le département. L'action de Bois Energie 15 débouche aujourd'hui sur 55 emplois nouveaux sur le département.

**Le point de vue de l'utilisateur** : Charles Chanson, responsable de l'usine Bonilait de Saint-Flour présente sa société qui dispose de 4 sites en France, et emploie 225 salariés ; l'utilisateur de biomasse fait part de ses retours d'expériences : l'industrie exige des niveaux de production de chaleur régulière et précise. Les cahiers des charges des chaudières sont quelquefois incompatibles avec celui des fournisseurs de bois. La gestion des irrégularités de granulométrie et de taux d'humidité restent les principales difficultés.

**La récolte de la biomasse, l'intérêt pour le sylviculteur** : Benoît Rachez, directeur adjoint d'Unisylva présente les différentes techniques qui permettent de récolter le bois énergie. Les abatteuses regroupées, les broyeurs et les matériels de transports de bois déchiquetés permettent de mécaniser des chantiers de petits bois.

Le bois énergie est une réponse à la réalisation des dépressages qui jusqu'alors représentaient une charge pour le sylviculteur. Il permet aussi de récolter les têtes d'arbres, les rémanents d'exploitation, ce qui évite des coûts de préparation à la replantation.

Cependant, ce produit ne peut pas apporter le revenu principal, c'est le bois d'œuvre qui assure ce revenu et doit rester l'objectif principal du sylviculteur. Ce même bois d'œuvre lorsqu'il est transformé apporte du bois énergie sous forme de produits connexes (sciure, plaquette, écorce et délignure).

Le bois énergie exige aussi des pistes et des dépôts importants en forêts, pour permettre aux engins d'évoluer pour rentabiliser l'opération pour le sylviculteur.

## **7. Schéma Départemental de Gestion Cynégétique**

Le président souligne que M. PICARD président de la Fédération départementale des chasseurs du Cantal qui devait intervenir est absent. Après avoir fait une présentation rapide de l'organisation de la chasse et un état des effectifs de cervidés sur le département, le Président Jacques Lacoste et l'ingénieure départementale du CNPF Isabelle Gibert-Pacault, informent les adhérents sur l'avancée des négociations avec la fédération des chasseurs.

Le renouvellement du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique doit permettre de mettre en place une politique concertée de gestion des populations de cervidés. Il est l'occasion pour les forestiers de faire des propositions concrètes, afin de rendre compatible, d'une part, la présence durable d'une faune sauvage et variée, et d'autre part, la pérennité et la rentabilité économique des activités agricoles et sylvicoles.

L'objectif de diminuer les populations de cerfs sur le département est clairement affiché par toutes les parties, chasseurs, agriculteurs, forestiers, administration, mais le projet sur les moyens à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif proposé par la FDC15 lors de la présentation de la version intermédiaire du schéma à la commission départementale de décembre 2014, est loin de répondre aux attentes des forestiers malgré nos propositions élaborées en parfaite harmonie avec le CNPF et l'ONF au cours de multiples échanges. S'en suit un deuxième courrier à la Fédération. Les termes et propositions sont identiques, mais plus précis. On y retrouve la recherche d'indicateurs les plus objectifs possibles pour établir les plans de chasse, et celle d'objectifs quantifiables permettant de juger de l'efficacité des moyens employés. L'intensification des échanges entre forestiers et chasseurs est également recherchée.

Le coup de théâtre est arrivé d'un troisième interlocuteur, qui n'a jamais caché son intérêt pour le renouvellement de ce schéma cynégétique : l'Administration, c'est-à-dire l'Etat au travers de ses représentations territoriales. En effet, le Préfet du Cantal, auquel était présenté le projet définitif en commission début juin, a retardé son approbation, arguant du fait qu'un tel document de cadrage, établi pour 6 ans, doit présenter un niveau de précision suffisant pour ne pas donner cours aux mêmes discussions tous les ans. Une nouvelle rédaction de ce schéma doit donc être soumise au Préfet d'ici la mi-juillet et il faut espérer que cette fois-ci le texte sera accepté par tous. Reste que les forestiers souhaitent également que ces avancées fassent l'objet de bilans réguliers, car le développement d'un peuplement exige de longues années. La notion de temps des chasseurs n'est pas celle des forestiers.

#### **8. Renouvellement de 4 membres : Résultat du vote**

Le président donne le résultat après avoir nommé deux scrutateurs : il s'agit de MM. Jean-Louis CHADEFaux et Christian ROCHEZ. Les membres présents et représentés ont voté :

**Votants :** 109 bulletins : Michel de BARRAU : 109 bulletins  
Robert de LEOTOING : 108 bulletins  
Jean-Pierre BOS : 109 bulletins  
Yves ALEXANDRE : 93 bulletins

Les 4 membres sont réélus.

Le président donne ensuite la parole à M. Jean-Jacques Monloubou, Maire de Saint Georges et Conseiller Départemental qui se félicite d'avoir participé à nos travaux ; il précise qu'il travaille localement avec Céline Charriaud, vice-présidente du Conseil Départemental chargée de l'environnement. Il déplore que le soutien aux sylviculteurs se soit arrêté en 2012 et il se tient à la disposition des forestiers pour faire avancer les projets.

Monsieur le Sous-Préfet nous a fait l'honneur de participer à nos travaux toute la matinée. Il rappelle que le Schéma de Gestion Cynégétique est un document cadre établi pour 6 ans. Il appartient à la Fédération d'organiser la concertation. Il est conscient que la gestion durable de la forêt nécessite une baisse sensible des populations et il espère qu'après cette étape, les points de divergences avec les chasseurs seront levés pour assurer la cohérence avec le schéma de gestion cynégétique.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la réunion à 12 h 30.

Après un repas pris en commun au restaurant « Les Templiers » à Maisonneuve, le Président présente le programme de l'après-midi avec la visite de la propriété du GF de la Gravière, Commune de Jabrun animée par Marjorie Batlle du Centre National de la Propriété Forestière, Monsieur Deltrieu, propriétaire du GF de la Gravière, et de son gestionnaire, David Puyraimond.

Le Président,

Le secrétaire,

Jacques LACOSTE

Gilles MOREL